

# Communiqué

*Pour publication immédiate*

Le 29 mars 1996

## **Les compressions imposées à l'Éducation: ce sont les universités qui écopent le plus**

Voici le texte d'une déclaration émise aujourd'hui par la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU).

Le dépôt récent des crédits budgétaires du gouvernement du Québec identifie une coupure de 4,3 % dans les crédits du ministère de l'Éducation pour l'année 1996-1997. La répartition des compressions entre les différents programmes du ministère s'établit en pourcentage comme suit: 5,5 % pour le programme *Affaires universitaires et scientifiques*, 4,5 % pour le programme *Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire* et 2,9 % pour le programme *Enseignement collégial*.

Pour connaître les crédits alloués au fonctionnement des établissements de chacun des réseaux, il faut examiner la ventilation des crédits à l'intérieur de ces grands programmes. Cet examen démontre que les crédits accordés au *fonctionnement des universités* seront, pour l'année prochaine, inférieurs de 6,2 % à ceux de l'année en cours; les crédits pour le *fonctionnement des commissions scolaires* seront réduits de 5,2 % et ceux alloués au *fonctionnement des cégeps*, de 2,6 %.

Quel que soit l'angle sous lequel on examine les compressions dans les crédits gouvernementaux, c'est le secteur universitaire qui écope le plus.

Ce fait n'est d'ailleurs pas nouveau. Les compressions des subventions gouvernementales dans le secteur de l'éducation, depuis le début des années 1980, ont été plus de deux fois plus élevées dans le réseau universitaire que dans le réseau primaire et secondaire. Elles totalisent environ 900 millions de dollars pour un niveau de subventions annuelles de 1 milliard et demi, tandis qu'à l'élémentaire-secondaire les compressions sont de l'ordre de 1 milliard et demi pour un niveau de subventions annuelles de 5 milliards et demi.

Certains chiffres diffusés publiquement ajoutent à la compression des crédits les sommes reliées aux coûts du système. Ces derniers doivent être pris en compte, car ils feront partie des dépenses que les réseaux auront à rencontrer en 1996-1997. En milieu universitaire, par exemple, les coûts de système étaient évalués à 30 millions de dollars pour la seule année 1995-1996. On peut certes estimer qu'ils seront supérieurs en 1996-1997, car les universités ne se verront pas allouer les fonds requis pour financer les

accords salariaux du secteur public. Il faudra même ajouter à leur manque à gagner les effets d'autres facteurs tels la baisse des clientèles étudiantes.

La prise en compte des coûts de système nécessite cependant une analyse fine qu'il est difficile d'effectuer à ce stade, car plusieurs données manquent encore pour le faire. Les budgets des réseaux doivent d'ailleurs comprendre aussi les autres revenus dont ils disposeront. Ceux des universités, qui proviennent essentiellement des droits de scolarité, ne peuvent augmenter, alors qu'il ne semble pas en être ainsi du côté des commissions scolaires.

Rappelons en terminant que la formule de financement des universités fait en sorte que les compressions qui leur sont imposées sont récurrentes. Ainsi, la compression de l'ordre de 100 millions de dollars de cette année s'ajoute aux coupures de 50 millions de dollars l'an dernier, de 39 millions de dollars en 1994-1995 et de 26 millions de dollars en 1993-1994. Le total des compressions budgétaires imposées aux universités québécoises depuis 1993 s'élève donc à 215 millions de dollars. Prétendre, dans ces conditions, que c'est d'abord essentiellement la fonction administrative qui devra subir l'effet des coupures ne correspond pas à la réalité. Ce sont les conditions de formation des étudiantes et des étudiants qui continueront d'être atteintes, les budgets des bibliothèques et des équipements scientifiques, et les conditions de travail des divers groupes d'emploi. En particulier, il importe de noter que les effets déjà signalés sur la diminution du nombre de professeurs et de professeurs réguliers et la détérioration conséquente des ratios professeur/étudiants ne pourront que s'accentuer.

Cette situation contredit le discours du gouvernement selon lequel l'Education constitue la grande priorité. Elle risque d'affecter profondément l'avenir de notre société.

-----

Pour information: Roch Denis, président, Christine Piette, première vice-présidente.  
Secrétariat de la FQPPU, téléphone: (514) 843-5953, télécopie (514) 843-6829